



Filière déchets

Politique & Stratégie achats Emballages à usage unique des Dasri et Daom Orientations principales

Sommaire

1. MARCHES ACTUELS 2016-2020	2
A. ADHESION	2
B. MARCHES	2
C. L'OFFRE DE PRODUITS	2
D. ECONOMIES REALISEES	3
2. MARCHES 2020-2024	4
A. ADHESION	4
B. MISES EN CONCURRENCE	4
C. PONDERATION DES CRITERES	5
D. CALENDRIER	5
3. POLITIQUE DES ACHATS	5
A. CAS PARTICULIER - LA SACHERIE DAOM	5
4. OPTIMISATION LOGISTIQUE	5
A. INVENDUS DE FIN DE MARCHE DE LA SACHERIE DAOM	6
5. IMPLICATION DES ETS DANS LE CHOIX DES TITULAIRES	6
6. RECENSEMENT	6
7. NOUVEAUX BESOINS	6



Filière déchets

1. Marchés actuels 2016-2020

a. Adhésion

✓ Elle couvre :

- La région Languedoc Roussillon - 27 Ets, Chu, Ch , H & Ehpad
- La région Picardie - 37 Ets, Chu, Ch , H & Ehpad
- 49 Ets supports et parties de GHT

b. Marchés

Ils se décomposent en :

- Un accord cadre comprenant 5 lots:
 1. Sacherie Daom
 2. Sacherie pour Dasri mous
 3. Caisses carton pour Dasri
 4. Fûts et jerricanes pour Dasri
 5. Reliquaires pour les pièces anatomiques d'origine humaine PAOH

Les 5 marchés subséquents MS sont d'une durée d'1 année reconductibles 1 année supplémentaire. La remise en concurrence systématique intervient tous les 2 ans.

- Un marché d'une durée de 2 années reconductible 2 fois 1 année comprenant 1 lot unique :
 1. Collecteurs pour Dasri perforants, piquants coupants tranchants (PCT), et supports associés

Pour chacun tous ces marchés, une offre principale et une offre complémentaire sont proposées.

La centrale d'achat UniHA est absente des marchés en cours.

c. L'offre de produits

L'offre de collecteurs, de fûts, de caisses carton et de sacherie Dasri est complète pour répondre à tous les besoins d'un Ets de santé. L'offre de sacherie Daom, cf. 3.2, est encadrée.



Filière déchets

d. Economies réalisées

Il ne s'agissait pas de la 1^o mutualisation pour ce segment d'achat. Ces marchés ont été coordonnés par les HCL (Chu Lyon) durant 6 années avant d'être intégrés naturellement dans la filière UniHA des déchets.

La mise en concurrence nancéenne en 2016-2020 a dégagé une économie de :

- 3.2% pour le marché des collecteurs
- 10.1% pour l'accord-cadre

La remise en en concurrence en 2018 des marchés subséquents a dégagé une économie de 3.2%

Le dispositif d'incitation tarifaire pour l'optimisation des approvisionnements a dégagé une économie annuelle, déterminée sur 2017, de :

- 6.3% pour le marché des collecteurs
- 7% pour le marché des fûts, 1% pour la sacherie Daom, 2% pour la sacherie Dasri.

La remise en concurrence 2018 dégagera en 2019 de nouveaux gains logistiques, notamment pour la sacherie Daom, du fait de remises tarifaires plus performantes.

A souligner l'importance des économies additionnelles générées par l'optimisation des approvisionnement pour tout Ets, qu'il soit Ehpad, H, Ch ou Chu.



Filière déchets

2. Marchés 2020-2024

a. Adhésion

Le recueil des adhésions débute. Il consiste à solliciter:

- Les adhérents des marchés actuels pour le renouvellement ou pas de leur adhésion ainsi que sur l'adhésion de leurs Ets parties éventuels absents des marchés actuels.
- Les GHT non adhérents
- Les groupements régionaux

b. Mises en concurrence

L'accord cadre AC est maintenu comme principe de mise en concurrence. Il sera de 4 ans avec des marchés subséquents MS d'une durée d'1 année reconductibles 1 année supplémentaire. Une remise en concurrence systématique interviendra après deux ans de marché. L'objectif est le maintien d'une pression concurrentielle tout au long de l'AC mais aussi de pouvoir remettre en concurrence lorsque le niveau de satisfaction et de performance est insuffisant.

L'allotissement évolue :

1. Sacherie Daom
2. Sacherie pour Dasri mous
3. Caisses carton pour Dasri + Reliquaires pour les pièces anatomiques d'origine humaine PAOH
4. Fûts et jerricanes pour Dasri

Le marché des collecteurs. Afin de permettre aux candidats, autres que le titulaire en place, de proposer une offre compétitive comprenant la mise à disposition dite « gratuite » des supports, et dans des limites définies en rapport avec les collecteurs consommés, il est envisagé de passer sur un marché de 4 années reconductible 2 fois 1 année, soit 6 années au total.



Filière déchets

c. Pondération des critères

- Valeur technique de l'offre (60%) :
 - Performances des fournitures (70%)
 - Prestations de service (20%)
 - Etendue de l'offre (10%)
- Valeur économique de l'offre (40%) :
 - Prix unitaires (70%)
 - Incitation tarifaire (30%)

d. Calendrier

1. T1 2020 : Mise en concurrence
2. juin 2020 : Attribution
3. 1^o novembre 2020 : Début d'exécution

3. Politique des Achats

Les axes principaux de cette politique sont maintenus :

1. Participer à la promotion des bonnes pratiques d'hygiène
2. Accompagner les Ets :
 - Dans leur choix et la rationalisation des produits
 - Dans l'optimisation de leurs approvisionnements, des coûts d'acquisition et de possession
3. Permettre la diversité des usages hospitaliers - Assurer le développement des nouvelles & bonnes pratiques
4. Réaliser des économies pérennes

a. Cas particulier - La sacherie Daom

Les axes particuliers sont :

- la réduction du nombre de références. 17% des références ont déjà disparus du marché actuel (abandon et recentrage sur les sacs standards)
- la poursuite de l'abandon du label NF qui a généré 5% économies sur la valeur du marché actuel sans conséquence au plan qualitatif.

4. Optimisation logistique

Avec un dispositif étendu de remises tarifaires, les Ets seront incités à :

- Passer des commandes de montant optimal permettant l'optimisation des coûts d'acquisition et de possession de leur Ets
- Etablir un cadencier semestriel
- Privilégier la livraison en demi- palette complète ou en palette complète
- S'interroger, au niveau GHT, sur la synchronisation des approvisionnements



Filière déchets

a. Invendus de fin de marché de la sacherie Daom

Afin d'éviter, au terme de chaque marché, les invendus de produits spécifiques à un nombre limité d'Ets, voire à un seul, des minimums d'approvisionnement et des délais de 1^o fabrication seront imposés. Ces minimums correspondent aux quantités minimales et conventionnelles de production. Lorsqu'un produit spécifique sera commun à quelques Ets, les minima d'approvisionnements se répartiront au prorata de leurs prévisions annuelles de consommation.

5. Implication des Ets dans le choix des titulaires

Dans le choix des titulaires, l'évaluation des produits est essentielle. Aussi si vous exprimez la volonté de conduire dans votre Ets l'évaluation qualitative des cartons, des fûts et ou des collecteurs (et de leurs supports), **faites-le nous savoir**.

Pour les sacs Daom & Dasri, l'évaluation portera uniquement sur les données techniques validées en laboratoire.

6. Recensement

Pour les adhérents actuels qui renouvelleront leur adhésion, le recensement sera effectué directement, par nos soins, auprès des titulaires de marchés UniHA.

Pour les nouveaux adhérents, le recensement est à faire. Pour se faire, nous vous demandons de communiquer le nom de votre titulaire actuel. Nous conduirons ensuite des recensements groupés auprès des différentes entreprises titulaires directement.

7. Nouveaux besoins

Dès lors que de nouveaux besoins reflèteront le besoin de plusieurs adhérents ou une pratique devant être promue, nous les prendront en compte soit au moment de la remise en concurrence, soit en cours d'exécution.

Cordialement,

Jean Marc BARATTE
Chef de missions DGOS Achats, Logistique & Territoires
Coordonnateur UniHA de la filière déchets

06 34 69 67 86

jm.baratte@chru-nancy.fr